

DIRECTION IMMOBILIER
CECILE LAMON

COMMUNE DE GRANDE SYNTHÉ

RUE CHARLES GARNIER – RUE RIGAUD

**CESSION DE PARCELLES A LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE L'AGGLOMÉRATION
DUNKERQUOISE**

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, l'Office Public de l'Habitat du Nord revend ses fonciers liés aux démolitions.
Cette vente se fera au profit de la Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise, aménageur d'ensemble du quartier.

Elle portera sur les parcelles cadastrées [REDACTED] pour un ensemble de 3 040 m² au prix de 61 000 € HT.

Les honoraires seront pris en charge par la Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise qui se porte acquéreur.

Ceci étant exposé,

et

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitat.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser la cession au profit de la Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise des parcelles ci-dessus désignées,
- D'autoriser le Directeur Général à signer tous les documents et les actes inhérents à ladite cession,
- D'autoriser le Directeur Général à prendre toutes les dispositions utiles et / ou à signer tout acte nécessaire à la réalisation du projet.

ADOPTÉ

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON



Accusé de réception en préfecture
059-378072144-20260611-BCA260611-189A-DE
Date de télétransmission : 12/06/2026
Date de réception préfecture : 12/06/2026